

21 JUIN 2024



DOSSIER D'INSCRIPTION BAR, RESTO, COMMERCE

LIEUX DE CONCERT PRIVÉS

**C'EST LE GRAND RETOUR DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE QUI AURA LIEU LE
VENDREDI 21 JUIN À LONS-LE-SAUNIER !**

Vous souhaitez proposer un concert dans votre bar/restaurant ? Nous pouvons vous y aider !
La Ville de Lons-le-Saunier accompagne la réussite de votre événement en vous apportant un soutien administratif, logistique et médiatique.

**Si vous êtes intéressé(e)s, merci de renseigner et de retourner ce questionnaire avant
le 5 mai 2024.**

CONTACT

fetedelamusique@lonslescaunier.fr | 03 84 47 85 56

DOSSIER D'INSCRIPTION BAR, RESTO, COMMERCE

NOM DU COMMERCE :

Adresse :

Nom du contact :

Téléphone : Mail :

Êtes-vous associé.e à un autre bar/commerce pour organiser ce(s) concert(s) ?

oui ; préciser : non

VOTRE PROGRAMMATION

• Groupe/artiste n°1

- Nom :
- Style musical :
- Créneau horaire :

• Groupe/artiste n°2

- Nom :
- Style musical :
- Créneau horaire :

• Groupe/artiste n°3

- Nom :
- Style musical :
- Créneau horaire :

AUTORISATIONS, LOGISTIQUE ET DIFFUSION

Souhaitez-vous :

- disposer d'une demande de dérogation temporaire de buvette ? oui non
- paraître dans la communication déployée par la Ville à l'occasion de la Fête de la Musique ? oui non
- disposer du matériel (10 tables et 20 bancs) mis à disposition par la Ville ? oui non
- disposer du kit communication (100 écocups + 3 affiches) mis à disposition par la Ville ? oui non

Nota-bene

- La vente d'alcool est interdite, sauf par les établissements disposant d'une licence appropriée et/ou d'une autorisation de débit de boisson temporaire.
- Tout transport de verre sur la voie publique est interdit ; seule l'utilisation de contenants en plastique ou cartonnés est autorisée.
- Pour que la Fête de la Musique reste conviviale, elle ne doit pas oublier les règles de bon voisinage : ainsi, le niveau sonore moyen dans un établissement ne doit en aucun cas dépasser les 105 dB(A).
- La réception du formulaire ne vaut pas confirmation de participation : une réponse vous sera apportée mi-mai.
- En participant à la Fête de la Musique à Lons-le-Saunier, je m'engage à respecter l'ensemble des consignes qui me seront données en matière d'horaires et de sécurité.

J'ai bien pris en compte les informations ci-dessus et m'engage à renvoyer le formulaire dûment complété avant le 5 mai 2024. Dans le cas contraire, mes demandes ne seront pas prises en considération.

Fait le à

Signature